

EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombres de membres :

En exercice : 33

Présents ou représentés : 32

Qui ont pris part à la délibération : 32

Date de la convocation : 23/03/2016

Date d'affichage : 23/03/2016

de la Commune de COGOLIN  
Séance du mercredi 30 mars 2016

L'an deux mille seize et le 30 mars à 19 heures 15, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué, s'est réuni au Centre Maurin des Maures, sous la présidence de Monsieur Éric MASSON,

**PRESENTS** : Audrey TROIN – Régine RINAUDO - Laëtitia PICOT – René LE VIAVANT - Maria de Fatima FIANDINO - Aimé GARNIER - Élisabeth CAILLAT - Jean-Jacques GABERT - Margaret LOVERA - Patricia BERENGUIER - Valérie ROBIN - Pascal CORDÉ - Christelle DUVERNET - Jonathan LAURITO - Anthony GIRAUD - Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Patricia PENCHENAT - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI -

**POUVOIRS** : Rémy FÉLIX à Maria de Fatima FIANDINO / Patrick GARNIER à Christelle DUVERNET / Patrick CLAUDEL à Jean-Jacques GABERT / Monique LEBLANC à Régine RINAUDO / Sébastien MACREZ à Éric MASSON / Marie-Ly GARCIA à Patricia BERENGUIER / Jeanne LAURITO à Jonathan LAURITO / Renée FALCO à René LE VIAVANT / Michel BERTIN à Élisabeth CAILLAT

**SECRÉTAIRE de SÉANCE** : Audrey TROIN

L'objet de ce budget annexe créé en décembre 2013 est d'enregistrer les opérations relatives à la gestion des immeubles productifs de revenus soumis à TVA.

Il retrace, en recettes, les loyers des baux commerciaux ou professionnels (SIDECM Manufacture des Tapis, Gourmandises) et, en dépenses, l'acquisition des locaux destinés au Pôle Emploi dont les loyers seront soumis à TVA.

Le compte administratif 2015 retrace les écritures d'acquisition du local de l'opération « Terre des Arts » en VEFA et les loyers perçus.

Il peut se résumer comme suit :

## COMPTE ADMINISTRATIF 2015 – BUDGET ANNEXE « IMMEUBLES DE RAPPORT »

**OPERATIONS DE L'EXERCICE :**

Section de fonctionnement - Mandats émis :	47 270,68 €
Section d'investissement - Mandats émis :	1 035 704,99 €
<b><u>Total Dépenses :</u></b>	<b>1 082 975,67 €</b>

Section de fonctionnement - Titres émis :	112 189,11 €
Section d'investissement - Titres émis :	1 438 543,49 €
<b><u>Total Recettes :</u></b>	<b>1 550 732,60 €</b>

**RESULTATS DE L'EXERCICE :**

Section de fonctionnement :	64 918,43 €
Section d'investissement :	402 838,50 €
<b><u>Total Excédent :</u></b>	<b>467 756,93 €</b>

**REPORTS DE L'EXERCICE 2014 :**

Section de fonctionnement (excédent) :	78 434,89 €
Section d'investissement (déficit) :	-646 775,34 €

**RESULTATS DE CLOTURE :** (cumulé : exercice + antérieur)

Section de fonctionnement :	143 353,32 €
Section d'investissement (déficit) :	-243 936,84 €
<b><u>Total Déficit :</u></b>	<b>-100 583,52 €</b>

**RESTES A REALISER :**

Dépenses :	48 750,00 €
Recettes :	0 €
<b><u>Solde des RAR :</u></b>	<b>48 750,00 €</b>

**Soit un déficit réel net global : -149 333,52 €**

Il est précisé que les résultats seront repris au Budget Primitif 2016.

Monsieur le Maire s'étant retiré,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Masson et en avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve le Compte Administratif 2015 du budget annexe «immeubles de rapport».

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits **A LA MAJORITE – 24 FOUR – 3 CONTRE** (Jean-François FARNET - Michel DALLARI - Ernest DAL SOGLIO - Frédéric LACOUR - Carole RUIZ - Malika OUAREZKI) - **2 ABSTENTIONS** (Pascal CORDÉ - Anthony GIRAUD)



Le Premier Adjoint,

Eric MASSON